

U.S.P

Athlétisme



DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison 2017-2018

Association régie par la loi de 1901 Agrément DDJS

USP Société Municipale Omnisports- Siège social : Mairie de Palaiseau

USP Athlétisme - Stade Georges Collet 43 Rue George Sand 91120 PALAISEAU

E-Mail : Président : usp.athletisme.president@gmail.com / Secrétaire : usp.athle.secretariat@gmail.com

Site Internet : www.elan91athle.org



Section ATHLETISME - Année Sportive 2017-2018

Présidente : Yanick Jollivet Mail : usp.athletisme.president@gmail.com
Secrétaire : Nicolas Dorville Mail : usp.athle.secretariat@gmail.com

Tel. Portable du club : 06 99 98 11 64

Cotisations

Licence adulte "Athlé Santé" :	115,00 € / an
Licence adulte "Athlé Loisir" :	135,00 € / an
Licence enfant "Athlé Découverte" (Eveil Athlétique / Poussin) :	140,00 € / an
· Eveil Athlétique 2009 2010 2011	
· Poussin 2007 2008	
Licence jeune "Compétition" (Benjamin / Minime / Cadet / Junior) :	170,00 € / an
· Benjamin 2005 2006	
· Minime 2003 2004	
· Cadet 2001 2002	
· Junior 1999 2000	
Licence adulte "Compétition" (Espoir / Sénior / Vétéran) :	180,00 € / an
· Espoir 1996 1998	
· Sénior 1995 1979	
· Vétéran 1978 et avant	
"Double Licence" (Licence en cas d'inscription simultanée à la section USP Triathlon) :	140,00 € / an
Maillot du club : Obligatoire pour les compétitions, à régler séparément de la licence.	
· Débardeur	20,00 €
· T-shirt technique	28,00 €
· T-shirt coton	10,00 €

Tarif dégressif, quelle que soit la licence, pour plusieurs membres d'un même foyer. Possibilité de règlement en 3 fois.

Heures et Lieux d'entraînement

Période de pratique : du 1^{er} septembre au 31 août

Eveil Athlétique (estival) / Poussins	Samedi de 14h00 à 15h30	Stade G. Collet
Eveil Athlétique (hivernal : mi novembre/mi mars)	Samedi de 15h30 à 17h00	Gymnase Cabrol
Benjamins / Minimes	Lundi de 18h30 à 20h00	Stade G. Collet
	Mercredi de 18h00 à 20h00	Stade G. Collet
	Samedi de 14h00 à 16h00	Stade G. Collet
Demi-fond - Running / Sprint – Haies / Marche athlétique	Mardi de 18h30 à 20h30	Stade G. Collet
	Jeudi de 18h30 à 20h30	Stade G. Collet
Saut	Lundi de 18h30 à 20h30	Stade G. Collet
	Vendredi de 17h30 à 19h00	Stade G. Collet
Lancer	Mercredi de 18h00 à 20h00	Stade G. Collet
Running	Mercredi de 19h00 à 20h15	Stade G. Collet
	Samedi de 9h30 à 11h00	Stade G. Collet
Marche Nordique	Samedi de 9h15 à 11h30	RDV sur le site web
	Mercredi de 19h00 à 20h00	Bois Fourcherolles

Inscriptions

Le samedi 09 septembre 2017 au « village des associations » 10h-18h – place des Ecoles à Palaiseau

Les samedis 16, 23 et 30 septembre : Permanences inscription au Foyer des sportifs, stade G. Collet

sinon à partir du mardi 12 septembre 2017 au stade G.Collet, aux heures d'entraînement du groupe.

Documents à fournir :

- Formulaire d'inscription à télécharger sur le site.
- Une photo d'identité : de la catégorie Eveil Athlétique à la catégorie Minime.
- Présentation d'une pièce d'identité pour les nouveaux.
- Un certificat médical de moins de 6 mois le jour de l'inscription. Il devra porter la mention : « Absence de contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou du sport en compétition ».
- Le montant de la cotisation.

- Reprise des Eveil Athlétique/Poussins et des Benjamins/Minimes Samedi 16 septembre 2017 à 14h00 Stade G. Collet
- Reprise des autres catégories Mardi 12 septembre 2017 à 18h30 Stade G. Collet

DEGRESSIVITE DES COTISATIONS SAISON 2017-2018

Pour le tarif dégressif, prendre systématiquement le montant le plus fort en premier et appliquer ensuite la réduction.

	1er membre du foyer	2e membre du foyer	3e membre du foyer	4e membre du foyer	5e membre du foyer
Catégories	100%	-7%	-15%	-25%	-35%
Adultes	180,00 €	167,00 €	153,00 €	135,00 €	117,00 €
Benjamin à Junior	170,00 €	158,00 €	145,00 €	128,00 €	111,00 €
EA PO	140,00 €	130,00 €	119,00 €	105,00 €	91,00 €
Loisir	135,00 €	126,00 €	115,00 €	101,00 €	88,00 €
Santé	115,00 €	107,00 €	98,00 €	86,00 €	75,00 €

Les tarifs appliqués cette saison répercutent les dernières hausses des parts fédérale, régionale et départementale, ce qui n'avait pas été fait lors des trois saisons précédentes

U.S.P

Athlétisme



A lire soigneusement avant de remplir le formulaire d'inscription

La réglementation sur les certificats médicaux a été modifiée et la FFA a mis en place de nouvelles procédures pour se conformer à cette nouvelle réglementation ministérielle.

La présentation d'un certificat médical est une obligation **pour une première prise de licence ou pour un renouvellement de la licence après une saison administrative sans avoir été licencié (rupture de la continuité de licence)**. Sur ce certificat médical le mot athlétisme n'est plus une obligation et peut être remplacé par sport : « non contre-indication à la pratique du sport » ou « non contre-indication à la pratique du sport en compétition ».

Il y aura lieu également de demander un certificat médical au moment du renouvellement de la licence quand les mentions portées sur ce certificat ne sont pas les mêmes : « pratique du sport » ou « pratique du sport en compétition », dans le cas du passage d'une licence Santé à une licence Running par exemple.

Chaque licencié de la saison 2016/2017 **a reçu un mail de la FFA** qui lui permet d'avoir un accès direct vers son espace personnel sur le SIFFA. Ce mail contient un certain nombre d'explications lui permettant (où aux parents pour les mineurs) de répondre au questionnaire en ligne.

S'il répond « NON » à toutes les questions, alors il sera possible de renouveler sa licence.

Il est donc obligatoire de répondre au questionnaire médical AVANT de remplir son formulaire d'inscription

Pour ceux qui ne trouvent pas leur mail contenant le questionnaire de santé et ne savent pas bien comment accéder à leur espace sur le site de la FFA, voici un petit tutoriel :

1) En premier lieu, rendez vous sur le site :

<http://www.athle.fr/acteur/>

2) Cliquez sur l'image et rentrez les identifiants et mots de passe qui sont **"webacteur" et "webacteur", littéralement, en toutes lettres**.

3) Vous arrivez alors à une nouvelle fenêtre d'identification.

- Soit vous connaissez vos identifiants et vous vous connectez sur votre espace où vous trouverez le questionnaire médical,
- soit vous ne les connaissez pas et vous avez un lien sur lequel cliquer pour demander vos identifiants oubliés à partir de votre email ou numéro de licence. Il faut saisir le mail utilisé pour recevoir la licence

Association régie par la loi de 1901 Agrément DDJS

USP Société Municipale Omnisports- Siège social : Mairie de Palaiseau

USP Athlétisme - Stade Georges Collet 43 Rue George Sand 91120 PALAISEAU

E-Mail : Président : usp.athletisme.president@gmail.com / Secrétaire : usp.athle.secretariat@gmail.com

Site Internet : www.elan91athle.org



U.S.P

Athlétisme



PALAISEAU

UNION SPORTIVE DE PALAISEAU

Section Locale d'élan 91 N° Club 091116

Site internet : www.elan91athle.org

BULLETIN D'ADHÉSION	
Photo	Saison : 2017-2018
	Adhésion : <input type="checkbox"/>
	Renouvellement : <input type="checkbox"/>
	Mutation : <input type="checkbox"/> <small>Attention : Le dossier doit être complet avant le 31 octobre</small>
	N° de Licence : _____ Catégorie : _____
Date de Certificat Médical : _____	

ATHLETE Jeune - de 18ans (Cadet - Junior)

né de 1999 à 2002

(Licence Compétition)

Centres d'intérêt

Entraînement course à pieds mardi/jeudi Calendrier courses

et informations souhaitées :

Sprint - Saut - Lancer

Nom : _____ Nom (Rep. Légal) : _____

Prénom : _____ Sexe : M / F (barrez la mention inutile)

Date de Naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Resp Legal 1 Tel. : _____

E-Mail (Majuscule) : _____

Resp Legal 2 Tel. : _____

E-Mail (Majuscule) : _____

ATHLETE Tel. Portable : _____

E-Mail (Majuscule) : _____

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR L'ATHLETISME

Première inscription ou Questionnaire santé insuffisant : Certificat médical de **moins de six mois le jour de l'inscription** portant la mention : "**Absence de contre indication à la pratique du sport en compétition**". (voir au dos).

Cotisation par chèque à l'ordre de "**USP Athlétisme**" **170,00 €**
Tarif dégressif pour plusieurs membres d'une même famille. Possibilité de régler en 3 fois (établir les chèques avec la **date d'encaissement et le nom au dos**). Coupons Sport acceptés

1 Fiche sanitaire + 1 Autorisation parentale à documenter au dos de la fiche.

Au moins un **E-Mail OBLIGATOIRE** + 1 photo d'identité à coller.

Autorisation de diffusion des photos : Oui Non

DATE

SIGNATURE

USP Société Municipale Omnisports - Siège social : mairie de PALAISEAU

Adresse du stade G. Collet, 43 avenue George Sand 91120 PALAISEAU

FICHE SANITAIRE ET DE SECURITE

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour : _____

Né(e) le : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre indication à la pratique du sport en compétition.

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage un dossier d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle anti-dopage.

Fait à : _____ le : _____

Cachet et Signature du médecin :

AUTORISATION PARENTALE

J'autorise l'USP ATHLÉTISME à le transporter dans un véhicule d'un dirigeant ou d'un autre parent, lors des diverses compétitions en dehors du stade de Palaiseau.

J'autorise mon enfant (merci de cocher les cases)

- A venir seul au stade et de repartir seul après la séance d'entraînement,
- Dans le cadre des activités du club, à être filmé ou photographié et à ce que les photos soient éventuellement présentées sur le site Internet du club**
« www.elan91athle.org »
- A participer aux compétitions dans le cadre de la Fédération Française d'Athlétisme.
- A faire l'objet de contrôles sanguins dans le cadre de la lutte contre le dopage.

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Je soussigné, Monsieur et /ou Madame _____, représentant(s) légal(aux), autorise :

- l'U.S.P ATHLÉTISME à diriger mon enfant _____ en cas d'extrême urgence et dans l'impossibilité de me joindre, vers l'hôpital le plus proche,

- l'anesthésie au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il aurait à subir une intervention chirurgicale.

En cas d'urgence, votre enfant sera orienté et transporté vers l'hôpital le plus proche. La famille sera immédiatement avertie par le responsable du groupe.

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance du responsable du groupe (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre)

Existe-t-il des activités dans le cadre de l'athlétisme qui sont contre indiquées pour votre enfant ? (ex lancer de poids, sprint ou longues distances). Si oui, Lesquelles ?

DATE

SIGNATURE